SEPTEMBRE 2021 I NUMÉRO 1

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE(SCOT)

"Le projet de territoire du Pays de La Châtre en Berry"

Le SCoT : Un document d 'urbanisme ...

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification. Il définit, à l'échelle d'un bassin de vie et pour le moyen - long terme (15-20 ans) des orientations d'aménagement et de développement d'un territoire, qu'il décline en objectifs d'aménagement. Il fixe ainsi les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation de l'environnement et de déplacement des personnes.

... et un projet de territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est le projet de territoire du Pays de La Châtre en Berry. En effet, il affiche publiquement la stratégie des élus pour les 15-20 prochaines années : quels objectifs d'accueil de populations ? quels secteurs économique développer ? quelles ambitions pour les énergies renouvelables ? quel avenir pour les centres-bourgs de nos villages?

Le SCoT s'appuie sur une vision prospective du territoire et dessine le cadre de vie possible. Ensuite il doit en suivre la mise en œuvre. Cette stratégie est le socle des politiques publiques qui seront menées tout au long de la durée de vie du document.

Quelques chiffres pour comprendre le territoire

-0,6% c'est le taux d'évolution de la population sur la période 2012-2017.
30% des habitants ont plus de 65 ans..
68% des exploitations individuelles pourraient arrêter leur activité à échéance 10-15 an.

LE SCOT DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY EN DATE

- **1 er avril 2016 :** Prescriptions du SCOT.
- **1er décembre 2017** : Validation du diagnostic territorial.
- **30 novembre 2018 :** Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- **28 octobre 2019 :** Arrêt du SCoT
- **vendredi 3 juillet 2020 au mardi 4 août 2020 :** enquête publique
- **19 février 2021 ;** approbation du SCoT
- **4 mai 2021 :** entrée en vigueur du SCoT
- **2027 :** évaluation des objectifs du SCoT et révision du document.

LES DOCUMENTS DU SCOT :

- **Le rapport de présentation :**

- Diagnostic territorial
- Diagnostic agricole
- Etat initial de l'environnement
- Justification des Choix

- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

- **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)**

Les documents sont disponibles sur le site internet du pays:
https://pays-lachatre-berry.com

LA STRATÉGIE DU SCOT DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY

Axe 1 Structurer la stratégie économique : Soutenir les polarités existantes, maintenir l'offre de proximité.

- Assurer le développement et le maintien de l'emploi local
- Définir une stratégie globale de gestion des zones d'activités
- Ouvrir le Pays de La Châtre en Berry aux nouvelles technologies et nouvelles formes de travail
- Affirmer l'importance de la « proximité », fondement d'une nouvelle image de marque pour le Pays
- Conforter l'agriculture, pilier économique du territoire

Axe 2 Valoriser le paysage : Transition énergétique, mise en tourisme, nouveaux usages.

- Assurer la stabilité des paysages par un soutien à l'agriculture, composante majeure de l'identité du territoire
- Faire entrer le territoire dans la transition énergétique tout en maîtrisant ses impacts
- Définir une image touristique attractive pour le territoire
- Faciliter les mobilités douces et les nouveaux moyens de transports à l'échelle du Pays

Axe 3 Conforter l'armature urbaine du territoire : entre renouvellement des centres-bourgs et respect du cadre de vie.

- Garantir le maintien de la population pour envisager un renouveau
- Adapter les logements pour tous et renforcer les possibilités de parcours résidentiels
- Revitaliser les bourgs de façon qualitative
- S'inscrire dans une politique volontariste pour assurer le maintien de l'offre en équipements
- Faire de l'environnement, du patrimoine et du paysage, le fondement de la stratégie territoriale

Carte de l'armature urbaine (source PADD du SCoT)

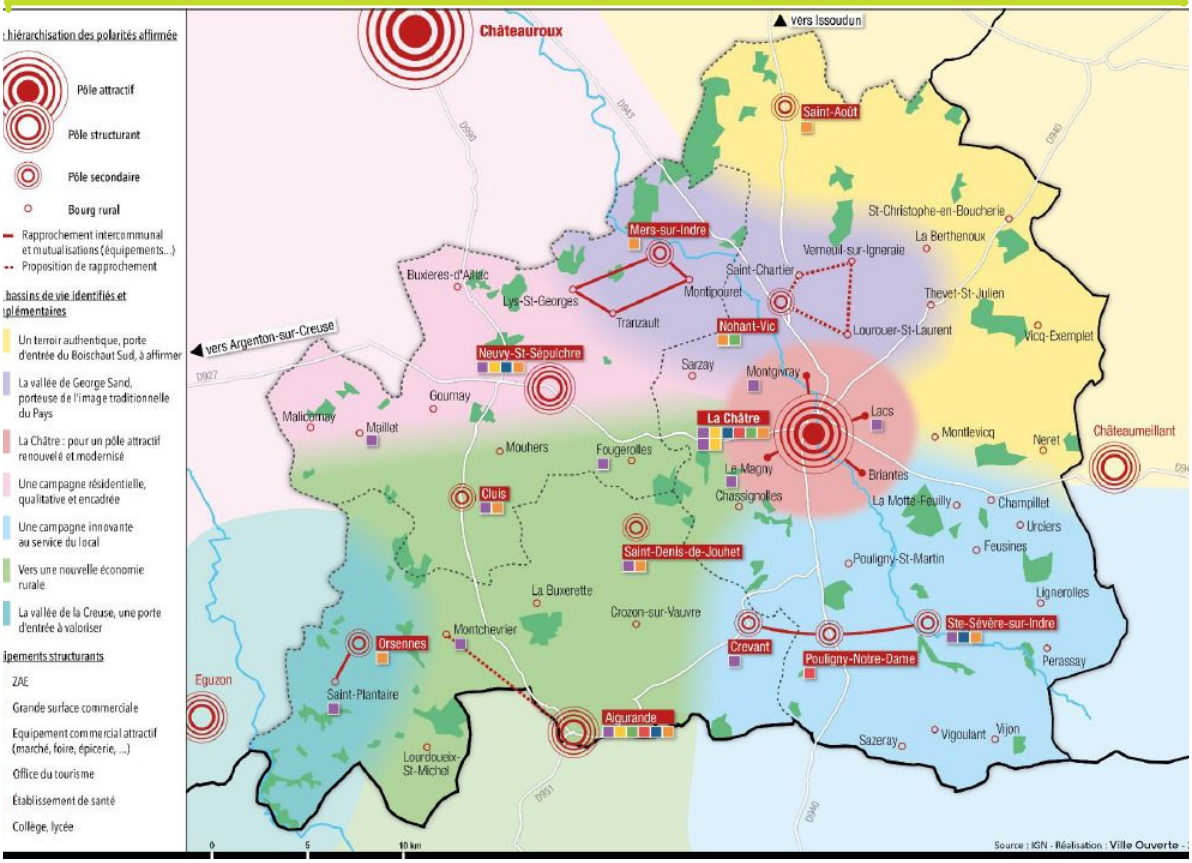

POUR PLUS D'INFORMATIONS : SCOT.PAYSDELACHATREENBERRY@ORANGE.FR OU 02 54 62 16 14